



COMITE AUVERGNE- RHONE-ALPES TIR A L'ARC



Découvrez le programme pour l'année 2018/2019

- ⇒ ASSISTANT ENTRAINEUR: 6 formations sont proposées
- ⇒ ENTRAINEUR FEDERAL: 1 nouvelle formation
- ⇒ FORMATION CONTINUE: 9 thèmes au choix
*Nouveau: module PERFORMANCE
module PARCOURS*
- ⇒ CQP TECHNICIEN SPORTIF
- ⇒ CQP ANIMATEUR
- ⇒ Responsable de clubs

Toutes les formations sont encadrées par les professionnels de l'Equipe Technique Régionale.

L'inscription aux formations s'effectue obligatoirement sur le site extranet de la FFTA, dans votre espace licencié www.fft.fr

Retrouvez toutes les informations sur notre site

<http://www.tirarc-auvergnerhonealpes.fr>

Renseignements par mail secretariat@tirarc-auvergnerhonealpes.fr
ou par téléphone 04 74



ENTRAINEUR FEDERAL

Les formations Entraîneur1 et Entraîneur2 évoluent: À partir de JANVIER 2019, un seul niveau de formation sera proposé: l'ENTRAINEUR FEDERAL. Il développera des compétences pour encadrer des DEBUTANTS et des COMPETITEURS, des compétences en coaching. La formation durera 48h. Un suivi dans son club par l'ETR sera organisé.

La formation implique une mise en situation (STAGE PRATIQUE) dans son club par l'encadrement d'archers.

Formule au choix:	4 WE avec hébergement	8 journées sans hébergement		8 journées sans hébergement	
Lieu	VOIRON TSF	RIOM		LYON	
Date	26-27 janvier 2019	19 janvier 2019	15 septembre 2019	13 avril 2019	7 septembre 2019
	16-17 mars 2019	23 février 2019	12 octobre 2019	12 mai 2019	6 octobre 2019
	28-29 Sept 2019	24 mars 2019	17 novembre 2019	25 mai 2019	23 novembre 2019
	16-17 Nov 2019	7 avril 2019	7 décembre 2019	2 juin 2019	15 décembre 2019
Tarif:	250€	150€		150€	
EXAMEN: 1 journée: 1er trimestre 2020					
Comportera une épreuve d'analyse vidéo, une séance d'encadrement pédagogique et un entretien					

Planning prévisionnel

Dès janvier 2020: nous envisageons de proposer ces formations dans d'autres départements afin de faire tourner les lieux de formation selon les demandes

Conditions d'accès à la formation

- Avoir 16 ans minimum
- Fournir la convention de stage
- Fournir un projet de club situant et justifiant la formation du candidat
- Justifier d'un vécu dans le milieu fédéral en figurant ou en ayant figuré sur le classement national d'une discipline internationale (3 compétitions) et avoir une moyenne supérieure ou égale à:

	CLASSIQUE		POULIES		BB	
	H	F	H	F	H	F
SALLE	500	475	540	520	450	425
FITA 70m	520	500	625	600		
CAMPAGNE	280	250	350	330	260	240
3D	Arc chasse- arc droit		Arc avec viseur		Arc nus	
Avant 1/09/2016	400	350	680	640	510	490
À partir 1/09/2016	240	210	408	384	306	294

L'inscription à toutes ces formations est à réaliser sur le site de la FFTA .

Le paiement par chèque est à adresser au secrétariat du comité régional



Formation RESPONSABLE DE CLUB

Une journée à destination des responsables de clubs pour mieux comprendre le fonctionnement associatif au sein de la Fédération, apprendre à mener un projet de club, comprendre l'évolution des règlements à la FFTA et du comité, etc ...

SAMEDI 1er DECEMBRE à LYON.

Inscription directement auprès du secrétariat du comité régional par mail: secretariat@tirarc-auvergnerhonealpes.fr

ASSISTANT ENTRAINEUR

OBJECTIF Accompagner les entraîneurs pour enseigner les fondamentaux techniques; Acquérir les bases de l'encadrement	
CONDITION D'ENTREE Avoir plus de 14 ans	
DEROULEMENT :2 journées	
TARIF :20€	
DATE—LIEU : nous organisons ces formations en partenariat avec les Comités Départementaux pour être au plus proche des clubs, les lieux vous seront communiquer ultérieurement. Vous pouvez choisir le thème et la date qui vous conviennent parmi 6 choix	
• 14-20 octobre	CD 69
• 3-18 novembre	CD 26
• 10 novembre—2 décembre	CD 42—43
• 17 novembre—1 décembre	CD 15
• 25 novembre—8 décembre	CD 74
• 19 janvier—2 février	CD 38

Plus d'info sur notre site:
www.tirarc-auvergnherhonealpes.fr

Les inscriptions se font en ligne sur le site de la fédération www.fft.fr

Le paiement est à envoyer par courrier au secrétariat du comité régional

*Comité Auvergne-Rhône-Alpes
Tir à l'Arc 16 Place Jean-Jacques Rousseau—CS 92013
38307 BOURGOIN JALLIEU*



Formation CONTINUE

Thème	Date	Lieu	tarif
Accueillir et former les poussins	2 décembre	CD 42	10€
Connaissances de base du matériel (réparation—montage)	4 novembre	CD 43	10€
Le matériel de compétition / réglage—choix	9 mars	CD 42	10€
Approche mentale de la performance	16 décembre	CD 42	10€
Former des archers pour l'arc à pouliés (initiation et entraînement)	15 décembre et 20 janvier	CD 74	20€
Former des archers pour le tir de parcours	24 mars et 7 avril	LYON	20€
Accueillir et former des archers en situation de handicap	10 mars	RIOM	10€
FORMATION TECHNIQUE: journée pratique, sur le terrain, avec les archers débutants de l'entraîneur pour revoir les éléments techniques	15 décembre ou 6 avril	CD 26 CD 74	10€

1 ou 2 journées de formation pour valider la mention **ACTIVE** des diplômés entraîneur1 & 2 et augmenter ses compétences



MODULE PERFORMANCE 21h

Pour préparer les archers à atteindre leurs objectifs compétitifs : des connaissances liées à la méthodologie de l'entraînement, l'approche globale de la performance à travers toutes ses composantes (technique-physique-mentale)

Permet à l'entraîneur fédéral de bénéficier d'un allègement pour entrer en formation CQP TS

À partir de 2019

→ CQP TECHNICIEN SPORTIF

Qualification professionnelle de la branche Sport, 1er niveau de diplôme permettant d'enseigner en club contre rémunération

OBJECTIF	Encadrer et entrainer en autonomie des séances collectives et individuelles de tir à l'arc jusqu'au niveau national, en club, dans la limite de 12 pratiquants. Exercer son activité en toute autonomie, toute l'année, sous la responsabilité de son employeur, jusqu'à 360 heures maximum à l'année et auprès d'archers compétiteurs
CONDITION D'ENTREE	Avoir plus de 18 ans— être en possession du PSC1— être Entraîneur1— Justifier d'un vécu en compétition FITA—INSCRIPTION auprès de la FFTA exclusivement
DEROULEMENT LIEU	La formation est composée de 4 modules de 40 heures : Module 1 : mis en œuvre au sein du comité régional 27-30 octobre à VOIRON TSF et 24 novembre (<i>les titulaires du diplôme E2 en sont dispensés</i>) Modules 2,3,4 : mis en œuvre au niveau national entre janvier et juin (CREPS DIJON)
COUT	1464€ /1098€ pour les Entraîneurs 2—Hébergement en sus <i>Cette formation professionnelle, inscrite au RNCP, peut être financée de différentes manières. Pour toute information, vous pouvez contacter le département formation de la FFTA ou le site de la FFTA</i>
EXAMEN	National: juin 2019

→ CQP ANIMATEUR

Les inscriptions se font en ligne sur le site de la fédération
www.fft.fr

OBJECTIF	Animer contre rémunération des séances de tir à l'arc, dans le secteur <u>extra fédéral</u> (structures de tourisme sportif, en centres de vacances et de loisirs, d'accueil collectif à caractère éducatif des mineurs, les activités périscolaires...) Exercer son activité en toute autonomie, du début des congés de printemps jusqu'à la fin des vacances d'été, sous la responsabilité de son employeur, jusqu'à 500 heures maximum par saison et auprès d'un public de non licencié	
CONDITION D'ENTREE	Avoir plus de 18 ans— être en possession du PSC1	
DEROULEMENT	80h de formation en 2 semaines: alternance théorie, pratique, encadrement—préparation au test technique (tir à 15m)	
LIEU	VOIRON TSF	25-29 mars et 15-19 avril 2019
	RIOM	19-23 novembre 2018 18-22 février 2019 <i>*lieu à confirmer</i>
COUT	1620€ avec hébergement <i>Cette formation professionnelle, inscrite au RNCP, peut être financée de différentes manières. Pour toute information, vous pouvez contacter le département formation de la FFTA: s.meunier@fft.fr</i>	
EXAMEN	4 épreuves: encadrement d'une séance pédagogique—présentation d'un projet professionnel—épreuve écrite— test technique de TIR/ 3 dates au choix: mi mars—2/3 mai	



Comité Auvergne-Rhône-Alpes Tir à l'Arc 16 Place Jean-Jacques Rousseau—CS 92013 38307 BOURGOIN JALLIEU
CEDEX—04 74 19 16 15 - secretariat@tirarc-auvergnerrhonealpes.fr

Plus d'info sur notre site: www.tirarc-auvergnerrhonealpes.fr